

RÉSULTATS DU GROUPE DASSAULT AVIATION

	2017	2016
Prises de commandes	3 157 millions d'euros 41 Falcon et 3 Falcon 5X annulés	9 558 millions d'euros 36 Rafale Inde 33 Falcon et 12 Falcon 5X annulés
Chiffre d'affaires <u>ajusté</u> (*)	4 808 millions d'euros 1 Rafale France 8 Rafale Égypte 49 FALCON	3 586 millions d'euros 6 Rafale France 3 Rafale Égypte 49 FALCON
Carnet de commandes (au 31 décembre)	18 818 millions d'euros 101 Rafale (dont 70 Export et 31 France) 52 Falcon (y.c. Falcon 5X non annulés)	20 323 millions d'euros 110 Rafale (dont 78 Export et 32 France) 63 Falcon
Résultat Opérationnel <u>ajusté</u> (*) <i>Marge Opérationnelle <u>ajustée</u> (*)</i>	348 millions d'euros 7,2% du chiffre d'affaires	218 millions d'euros 6,1% du chiffre d'affaires
Résultat Net <u>ajusté</u> (*) <i>Marge nette <u>ajustée</u> (*)</i>	489 millions d'euros 59,3 € / action 10,2% du chiffre d'affaires	384 millions d'euros 45,5 € / action 10,7% du chiffre d'affaires
Trésorerie disponible (au 31 décembre)	4 121 millions d'euros	3 105 millions d'euros
Dividendes	127 millions d'euros 15,3 € / action	100 millions d'euros 12,1 € / action
Participation et intéressement <i>Effectif au 31/12</i>	99 millions d'euros 11 398	84 millions d'euros 11 942

Principaux agrégats en normes IFRS ((*) tableau de passage en Annexe)

Chiffre d'affaires consolidé (*)	4 833 millions d'euros	3 653 millions d'euros
Résultat opérationnel consolidé (*)	210 millions d'euros	286 millions d'euros
Résultat net consolidé (*)	709 millions d'euros	379 millions d'euros

N.B. : Dassault Aviation comptabilise l'intégralité des contrats Rafale Export (y compris les parts Thales et Safran), alors que pour les marchés français n'est enregistrée que la part Dassault Aviation.

Saint-Cloud, le 8 mars 2018 - Le Conseil d'Administration, réuni la veille sous la présidence de Monsieur Éric Trappier, a arrêté les comptes 2017. Ces comptes consolidés ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes qui ont formulé une opinion sans réserve.

Éric Trappier, Président-Directeur Général de Dassault Aviation a déclaré :

« L'année 2017 aura été riche en événements de natures différentes avec la mise en place de nouveaux gouvernements et administrations en France et aux États-Unis, les soubresauts du Brexit, la volonté de relancer l'Europe de la Défense, les tensions entre les États-Unis et la Russie, les conflits au Moyen-Orient, et dans le domaine économique, la bonne santé de l'économie américaine sur fond de baisse du dollar et d'instabilité du cours du pétrole.

Pour Dassault Aviation, l'année 2017 a également été dense avec principalement deux faits marquants :

- la signature par le Qatar de la levée de l'option pour 12 Rafale supplémentaires (qui entrera en vigueur lors de la réception du 1^{er} acompte) et d'un accord portant sur une coopération future (option pour 36 Rafale supplémentaires) : ce nouveau succès du Rafale a été acquis grâce au partenariat qui nous unit à l'armée de l'Air du Qatar depuis des décennies et à toutes les équipes qui s'investissent dans ce pays,
- l'engagement du processus de résiliation du contrat du moteur Silvercrest avec Safran Aircraft Engines conduisant à l'arrêt du programme Falcon 5X. En octobre dernier, Safran a rencontré de nouveaux problèmes sur le compresseur haute pression et a annoncé ne pas pouvoir respecter les engagements pris en 2016 (alors que ce moteur accusait déjà quatre ans de retard contractuel).

Compte tenu du besoin intact des clients pour un avion de cette catégorie, nous avons lancé le Falcon 6X reprenant le diamètre du fuselage du Falcon 5X, avec un range de 5 500 NM, et des moteurs Pratt & Whitney PW812 ; son entrée en service est prévue en 2022.

Outre ces événements majeurs, nous retiendrons pour l'année 2017, dans le domaine militaire :

concernant les Rafale :

- la livraison de 8 Rafale à l'Égypte, ce qui porte à 14 exemplaires la flotte en service de Rafale dans ce pays,
- la livraison d'1 Rafale à l'Armée de l'Air française ce qui porte à 149 le nombre d'avions livrés sur les 180 commandés,
- la livraison à la Marine Française du 8^{ème} Rafale Marine rétrofité au standard F3,
- la poursuite du développement du standard F3-R avec notamment le tir de validation finale du missile Meteor,
- la notification en fin d'année des travaux de levée de risques pour le futur standard F4,

concernant les autres avions militaires :

- la poursuite de la rénovation du Mirage 2000D français, et la notification d'un nouveau contrat de 5 ans pour le Maintien en Condition Opérationnelle des Mirage 2000 et des AlphaJet,

- le soutien des flottes de Mirage 2000 de tous les pays incluant les Grandes Visites aux Émirats Arabes Unis et au Qatar,
- l'intention des Émirats Arabes Unis d'ajouter de nouvelles capacités à leurs Mirage 2000-9,
- la poursuite de la rénovation du système de combat de l'ATL2 avec les essais d'intégration et les essais en vol,
- la commande d'un 4^{ème} avion Falcon SURMAR par les garde-côtes japonais,

concernant les drones et la préparation du futur :

- les nouvelles mesures de furtivité du nEUROn et une nouvelle campagne d'essais en vol,
- la poursuite de la phase de faisabilité d'un programme de démonstration d'UCAS (Unmanned Combat Air System), une des composantes du Système de Combat Aérien Futur (SCAF/FCAS), destinée à préparer un programme de démonstration,
- la poursuite de l'étude de définition pour un drone de reconnaissance MALE RPAS en coopération avec Airbus Defence & Space et Leonardo afin de doter quatre pays européens de ces équipements,

et dans le domaine de l'aviation d'affaires :

- la reprise du marché des avions d'occasion mais à des prix bas dans un contexte de marché d'avions neufs très concurrentiel malgré des signes de reprise en Amérique du Nord en fin d'année,
- la prise de commandes de 41 Falcon et l'annulation de 3 Falcon 5X, contre 33 Falcon commandés et 12 Falcon 5X annulés en 2016,
- la livraison de 49 Falcon comme en 2016, ce qui est supérieur à notre prévision de 45 livraisons,
- la livraison du 2 500^{ème} Falcon,
- la montée en puissance du Falcon 8X, avion mature dès son entrée en service, très apprécié des clients pour son confort et son silence, ses capacités techniques et opérationnelles telles que la certification d'opérations sur l'aéroport de London City, le système FalconEye, le décollage par vent de travers de 30 nœuds,
- le lancement des investissements nécessaires pour le futur Falcon.

2017 aura aussi été l'année de la mise en œuvre des premières actions de notre plan de transformation « Piloter Notre Avenir » autour des 4 axes définis, en s'appuyant sur les femmes et les hommes qui composent la société et en s'aidant du levier « numérique » afin d'affronter les évolutions de plus en plus imprévisibles de nos marchés et répondre aux exigences de nos clients militaires et civils.

Enfin, 2017 a été également une année charnière avec la création de la Joint-Venture Dassault Reliance Aerospace Limited et la pose de la première pierre de l'usine de Nagpur en vue de fabriquer dès 2018 des éléments de Falcon 2000 et quelques sous-ensembles de Rafale. La réussite des offsets en Inde, notamment avec nos partenaires, et le développement du « Make in India » sont incontournables ; toute l'entreprise se mobilise pour en faire une réussite.

PERSPECTIVES 2018

Une nouvelle Loi de Programmation Militaire 2019-2025 a été présentée en début d'année. Elle donne à la Société des perspectives jusqu'en 2030 (standard F4 d'amélioration du Rafale, reprise de la livraison de la Tranche 4 Rafale et, en 2023, une nouvelle Tranche de 30 Rafale supplémentaires, Surveillance Maritime, MALE, système de combat aérien futur, modernisation de la composante aéroportée).

Les enjeux de 2018 sont nombreux et stratégiques :

- obtenir la qualification du standard F3-R,
- contractualiser le standard F4 du Rafale,
- signer avec la France la commande CUGE concernant les Falcon de mission Épicure,
- participer à l'élaboration de l'offre en vue d'un contrat lançant le programme MALE fin 2018,
- poursuivre les développements et les essais du nEUROn (tranche complémentaire),
- lancer des études technico-opérationnelles pour définir la feuille de route sur l'aviation de combat du futur,
- signer la modernisation des Mirage 2000-9 aux Émirats Arabes Unis,
- poursuivre la prospection et la vente de Falcon et de Rafale,
- exécuter les contrats Falcon et Rafale en respectant les objectifs de qualité, délais et coûts,
- continuer nos efforts dans le soutien, facteur de fidélisation de nos clients,
- développer le Falcon 6X,
- développer le futur Falcon,
- faire du démarrage de la filière industrielle « Make in India » un succès dès la production des premières pièces,
- s'assurer du bon déroulement du Plan de Transformation.

Le Groupe prévoit de livrer, en 2018, 40 Falcon, la Société ayant répondu à la faiblesse des commandes des années précédentes par une gestion prudente en ralentissant sa production, et 12 Rafale (9 Export et 3 France). Le chiffre d'affaires 2018 devrait être proche de celui de 2017. »

CHIFFRES CLÉS EN DONNÉES CONSOLIDÉES AJUSTÉES 2017

cf. tableau de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté en annexe.

PRISES DE COMMANDES

Les **prises de commandes 2017** sont de **3 157 millions d'euros** contre 9 558 millions d'euros en 2016, année où nous avons enregistré la commande de 36 Rafale par l'Inde. La part des prises de commandes à **l'Export** est de **82%**.

Programmes Falcon

Les **prises de commandes Falcon 2017** s'élèvent à **2 401 millions d'euros** contre 1 419 millions d'euros en 2016. **41 Falcon** ont été commandés et **3 Falcon 5X annulés**, contre 33 Falcon commandés et 12 Falcon 5X annulés en 2016.

Programmes Défense

Les **prises de commandes Défense 2017** s'élèvent à **756 millions d'euros** contre 8 139 millions d'euros en 2016, année où nous avons enregistré la commande de 36 Rafale par l'Inde.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le **chiffre d'affaires 2017** est de **4 808 millions d'euros** contre 3 586 millions d'euros en 2016. La part du chiffre d'affaires à **l'Export** est de **89%**.

Programmes Falcon

Le **chiffre d'affaires Falcon 2017** s'élève à **2 930 millions d'euros** contre 2 342 millions d'euros en 2016. Il est favorablement impacté par le niveau des ventes d'avions d'occasion et le mix produit.

49 Falcon ont été livrés en 2017 comme en 2016, ce qui est supérieur à notre prévision de 45 et s'explique par des commandes enregistrées pour des livraisons dans l'année.

Programmes Défense

Le **chiffre d'affaires Défense 2017** s'élève à **1 878 millions d'euros** contre 1 244 millions d'euros en 2016. Il est favorablement impacté par la hausse du nombre de livraisons de Rafale à l'Égypte et la livraison associée de nouveaux moyens de soutien comprenant de l'assistance technique, des rechanges et de la formation. En effet, **8 Rafale** ont été livrés à l'Égypte au cours de l'exercice 2017, contre 3 en 2016. De plus, **1 Rafale** a été livré à la France en 2017, contre 6 en 2016.

Le « book to bill » (ratio prise de commandes / chiffre d'affaires) est de 0,7 pour l'année 2017.

CARNET DE COMMANDES

Le **carnet de commandes au 31 décembre 2017** est de **18 818 millions d'euros** contre 20 323 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Le **carnet de commandes Falcon** s'élève à **2 669 millions d'euros** contre 3 052 millions d'euros au 31 décembre 2016. Il comprend en particulier **52 Falcon** (incluant des Falcon 5X non annulés) contre 63 au 31 décembre 2016.

Le **carnet de commandes Défense France** s'élève à **2 840 millions d'euros** contre 2 793 millions d'euros au 31 décembre 2016. Il comprend en particulier **31 Rafale**.

Le **carnet de commandes Défense Export** s'élève à **13 309 millions d'euros** contre 14 478 millions d'euros au 31 décembre 2016. Il comprend notamment **36 Rafale pour l'Inde, 24 Rafale pour le Qatar et 10 Rafale pour l'Égypte**.

RÉSULTATS

Résultat opérationnel

Le **résultat opérationnel 2017** est de **348 millions d'euros** contre 218 millions d'euros en 2016.

La **marge opérationnelle** s'établit à **7,2%** contre 6,1% en 2016. Elle a été impactée favorablement par l'augmentation du chiffre d'affaires observée sur 2017 et le poids moins important des frais de Recherche et Développement autofinancés (6,5% du chiffre d'affaires en 2017 contre 8,2% en 2016) et défavorablement par les dépréciations de stocks et en-cours induites par l'arrêt du programme Falcon 5X.

N.B. : le taux de couverture 2017 est de 1,21 €/€ contre 1,22 €/€ en 2016.

Résultat financier

Le **résultat financier 2017** est de **11 millions d'euros** comme en 2016.

Résultat net

Le **résultat net 2017** est de **489 millions d'euros** contre 384 millions d'euros en 2016. La contribution de Thales dans le résultat net du Groupe est de 241 millions d'euros, contre 218 millions d'euros en 2016.

La **marge nette** s'établit à **10,2%** en 2017 contre 10,7% en 2016.

Le **résultat net 2017 par action** s'établit à **59,3 €/action** contre 45,5 €/action en 2016.

TRÉSORERIE DISPONIBLE

La **trésorerie disponible** du Groupe s'élève à **4 121 millions d'euros au 31 décembre 2017** contre 3 105 millions d'euros au 31 décembre 2016, en hausse de 1 016 millions d'euros principalement suite à la réception d'acomptes liés à l'exécution des contrats Rafale Export en cours.

BILAN

Le total des capitaux propres s'établit à 3 908 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 3 317 millions d'euros au 31 décembre 2016. Cette hausse s'explique principalement par le résultat net consolidé de la période.

Les avances et acomptes reçus sur commandes nets des avances et acomptes versés augmentent de 798 millions d'euros au 31 décembre 2017 en raison principalement des acomptes reçus dans le cadre de l'exécution des contrats Rafale Export.

Les stocks et en-cours ont diminué de 336 millions d'euros et s'établissent à 3 670 millions d'euros au 31 décembre 2017. La baisse des stocks et en-cours résulte principalement de l'activité Falcon de la période et des conséquences de l'arrêt du programme Falcon 5X, dont les stocks et en-cours ont été en partie dépréciés. Cette baisse a partiellement été compensée par la hausse des en-cours liée aux contrats Rafale Export.

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 1 095 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 1 185 millions d'euros au 31 décembre 2016. Ils comprennent les emprunts souscrits par le Groupe en 2014 et 2015 qui s'élèvent au 31 décembre 2017 à 950 millions d'euros (50 millions d'euros ont été remboursés en 2017) ainsi que la participation des salariés placée en compte courant bloqué.

La valeur de marché des instruments financiers dérivés s'établit à 161 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre -507 millions d'euros au 31 décembre 2016. Cette hausse est principalement liée à la variation du cours €/€/\$ entre le 31 décembre 2016 (1,05 €/€/\$) et le 31 décembre 2017 (1,20 €/€/\$).

DIVIDENDES ET PARTICIPATION / INTÉRESSEMENT

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires la distribution, en 2018, d'un dividende de **15,3 €/action** correspondant à un montant de 127 millions d'euros, soit un payout de 26%, comme l'année précédente.

Au titre de la politique de distribution des résultats, les salariés du Groupe Dassault Aviation percevront, en Participation et Intéressement, **99 millions d'euros** (alors que l'application de la formule légale aurait conduit à un montant de 2 millions d'euros).

Option pour le paiement du dividende en actions

Le Conseil d'Administration propose d'offrir la possibilité aux actionnaires de percevoir le dividende auquel ils ont droit au titre de l'exercice 2017 en numéraire ou, en tout ou partie, sous forme d'actions.

En cas d'exercice de l'option du paiement du dividende en actions, les actions nouvelles seraient émises sans décote, à un prix égal à la moyenne des vingt derniers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant du dividende et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur.

Pour le cas où le montant du dividende pour lequel serait exercée l'option ne correspondrait pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra recevoir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.

Toutes les informations relatives à la publication de nos résultats sont disponibles sur notre site internet www.dassault-aviation.com.

Contacts :

Stéphane Fort
Communication Corporate
Tel. : + 33 (0)1 47 11 86 90

Armelle Gary
Relations Investisseurs
Tel. : + 33 (0)1 47 11 84 24

Annexe : tableau de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté

L'incidence en 2017 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Compte de résultat consolidé 2017	Dérivés de change		Litige commercial	PPA de Thales	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté 2017
		Résultat de change	Variation de juste valeur				
Chiffre d'affaires	4 832 638	-30 941	5 833				4 807 530
Résultat opérationnel	209 720	-30 941	36 195	133 501			348 475
Résultat financier	587 405	30 941	-474 235	-133 501 ⁽¹⁾			10 610
Résultat des sociétés mises en équivalence	178 924				26 384	39 583	244 891
Impôts sur les résultats	-267 055		152 313				-114 742
Résultat net	708 994	0	-285 727	0	26 384	39 583	489 234
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>708 952</i>	<i>0</i>	<i>-285 727</i>	<i>0</i>	<i>26 384</i>	<i>39 583</i>	<i>489 192</i>
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	86,0						59,3

⁽¹⁾ afin de refléter les performances économiques réelles du Groupe, le montant des plus-values réalisées sur la cession de valeurs mobilières de placement pour compenser la charge comptabilisée au titre du litige commercial est également ajusté.

L'incidence en 2016 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Compte de résultat consolidé 2016	Dérivés de change		PPA de Thales	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté 2016
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	3 653 417	-67 619				3 585 798
Résultat opérationnel	285 531	-67 619				217 912
Résultat financier	-33 205	67 619	-23 029			11 385
Résultat des sociétés mises en équivalence	202 711			39 742	-19 676	222 777
Impôts sur les résultats	-75 971		7 688			-68 283
Résultat net	379 066	0	-15 341	39 742	-19 676	383 791
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>379 030</i>	<i>0</i>	<i>-15 341</i>	<i>39 742</i>	<i>-19 676</i>	<i>383 755</i>
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	45,0					45,5

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité, le Groupe présente un compte de résultat ajusté des éléments suivants :

- du résultat de change associé à l'exercice des instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture au sens des normes IFRS. Ce résultat, présenté en résultat financier dans les comptes consolidés, est reclassé en chiffre d'affaires et donc en résultat opérationnel au sein du compte de résultat ajusté,
- de la valorisation des instruments dérivés de change non éligibles à la comptabilité de couverture, en neutralisant la variation de juste valeur de ces instruments (le Groupe considérant que le résultat de couverture ne doit impacter le résultat que lors de l'échéance des flux commerciaux), à l'exception des dérivés affectés à la couverture des positions bilancielle dont la variation de juste valeur est présentée en résultat opérationnel,
- en 2017, de la sentence arbitrale relative au litige de nature commerciale opposant la République de Chine à un groupe de trois industriels français, parmi lesquels figure Dassault Aviation (cf. 2.12) et des plus-values réalisées sur la cession de valeurs mobilières de placement en compensation de cette charge,
- de l'amortissement de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) de Thales,
- des ajustements pratiqués par Thales dans sa communication financière.